



Communiqué de presse du 26 août 2013

Il manque des enseignants de médecine générale à Lille... comme partout ailleurs

Le SNEMG a lu avec attention le communiqué de presse de l'Association des Internes en Médecine Générale de Lille (AIMGL) concernant les conditions dégradées d'enseignement de la médecine générale dans la plus grande faculté de Médecine de France en nombre d'étudiants à former.

Le SNEMG partage totalement les constats faits et surtout le manque criant d'enseignants avec un ratio enseignants/enseignés à 1/190, parmi les plus bas de France métropolitaine.

Si la situation est catastrophique à Lille, elle n'est guère plus glorieuse dans les autres facultés de France.

Partout il manque cruellement d'enseignants de médecine générale et de chefs de clinique. Partout il existe des candidats ayant toutes les compétences nécessaires et les titres requis pour prétendre à une nomination.

Mais à Lille, comme ailleurs, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) semble ne pas prendre la mesure des enjeux actuels, et de la médecine générale et son enseignement en particulier. Le MESR a ainsi décidé de ne pas nommer la totalité des candidats à un poste de Maître de Conférences Associés de médecine générale, bien que reconnus aptes à l'unanimité par le Conseil National des Universités !

Aujourd'hui l'AIMGL recommande aux internes de médecine générale de ne plus choisir Lille comme lieu de formation car les enseignants y sont trop peu nombreux : demain les internes de médecine générale de la France entière devront-ils s'expatrier faute de garantie d'une formation de qualité ?

La formation des futurs spécialistes en Médecine Générale nécessite un encadrement et des enseignants spécifiques. Des médecins généralistes enseignants.

Pour ce faire le SNEMG exige :

La nomination de la totalité des 26 enseignants de médecine générale reconnus aptes par le Conseil National des Universités (CNU),

La création des conditions nécessaires au développement du clinicat de médecine générale avec la création d'un statut intermédiaire entre Chef de Clinique des Universités (CCU) et Maître de Conférence des Universités (MCU).

Pour le bureau du SNEMG

Dr Michel Papa, Secrétaire général adjoint